



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 209-2024
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2024.RRGR.284

Déposée le : 09.09.2024

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Hess (Nidau, PLR) (porte-parole)
Grupp (Biel/Bienne, Les VERT-E-S)
Pichard (Biel/Bienne, PVL)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 28.11.2024

N° d'ACE : 1334/2024 du 18 décembre 2024
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : Non classifié

Même après la rénovation complète de son site de la rue du Wasen, le CFP Bienne a besoin d'une cuisine de formation !

Lors de la session d'été 2022, le Grand Conseil du canton de Berne a voté un crédit d'étude (2021.BVD.4408) qui se réfère au concept d'exploitation de la rue du Wasen (2018) pour la rénovation du Centre de formation professionnelle (CFP) des bâtiments 1, 7, 9 et 11 de la rue du Wasen à Bienne.

Selon le rapport du Conseil-exécutif « Priorisation des besoins d'investissement cantonaux » du 21 août 2024, il est proposé de renoncer à la construction du nouveau bâtiment de remplacement prévu à la rue du Wasen 5 en raison de la hiérarchisation des investissements.

Avec le projet « Écoles professionnelles 2020 », un engagement a été pris en faveur du site de Bienne, également pour les groupes professionnels cuisinière/cuisinier CFC, Köchin/Koch EFZ et les classes mixtes bilingues employée et employé en cuisine AFP/Küchenangestellte/r EBA.

Actuellement, le Centre de formation professionnelle (CFP) de Bienne forme les personnes suivantes :

- 57 Köchinnen/Köche EFZ (germanophones)
- 37 cuisinières/cuisiniers CFC (francophones)
- 10 employées et employés en cuisine AFP, Küchenangestellte EBA (classe mixte bilingue)

Importance des locaux de cuisine pour cette formation :

Le projet de rénovation du CFP Biel-Bienne est actuellement en cours d'élaboration. Si le CFP Biel-Bienne ne dispose plus de cuisine pour la formation après la rénovation, les conséquences seront les suivantes :

1. La formation de cuisinière/cuisinier CFC (en allemand et en français) ne pourra plus être dispensée de manière orientée vers l'action et la pratique.
2. Cela se traduira par un affaiblissement considérable du site de formation professionnelle de Bienne avec pour corollaire une baisse de l'attrait exercé par cette formation.
3. Cela risque de provoquer un désamour envers les métiers de bouche et une aggravation de la pénurie de personnel qualifié qui met d'ores et déjà à mal le secteur de la restauration.

Importance pour la région :

Toutes les personnes intéressées soulignent l'importance considérable de la formation aux métiers de la restauration susmentionnés (en allemand, en français et dans les classes bilingues) pour le site de formation de Bienne, le Seeland et le Jura bernois ; ces personnes veulent avoir la certitude qu'il y aura toujours des locaux de cuisine au CFP Biel-Bienne même après sa rénovation complète. L'objectif est de pouvoir continuer à offrir un haut niveau de formation aux entreprises formatrices de la région.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Est-il exact que le crédit d'étude (2021.BVDT.4408) prévoit des cuisines de formation conformément au concept d'exploitation ?
2. Le Conseil-exécutif partage-t-il l'avis selon lequel il est nécessaire pour Bienne, le Seeland et le Jura bernois de disposer de locaux de cuisine destinés à la formation aux métiers de bouche afin d'assurer une formation pratique et orientée vers l'action en ce qui concerne les catégories professionnelles cuisinière/cuisinier CFC, employée et employé en cuisine AFP ?
3. Le Conseil-exécutif peut-il confirmer que le projet d'exécution prévoira des locaux de cuisine ? Quels sont les coûts à prévoir ?

Motivation de l'urgence : le projet de rénovation est actuellement en cours d'élaboration. Ces questions doivent être clarifiées avant traitement du crédit d'exécution.

Réponse du Conseil-exécutif

1. *Est-il exact que le crédit d'étude (2021.BVDT.4408) prévoit des cuisines de formation conformément au concept d'exploitation ?*

Il est exact que des locaux de formation pour la cuisine sont inclus dans le concept d'exploitation du CFP. Actuellement, cette infrastructure d'enseignement se trouve au sous-sol du bâtiment de la rue du Wasen 5 à Bienne. Pour des raisons relevant de la technique et de l'exploitation, la cuisine, qui arrive à la fin de sa durée de vie, devra être déplacée dans le bâtiment de la rue du Wasen 9 dans le cadre des travaux de rénovation. Cette optimisation du projet s'effectuera indépendamment de la renonciation au bâtiment de remplacement de la rue du Wasen 5. Elle permettra ainsi au CFP de Bienne de disposer à l'avenir aussi d'une cuisine de formation et d'offrir une formation de cuisinière/cuisinier CFC axée sur la pratique.

2. *Le Conseil-exécutif partage-t-il l'avis selon lequel il est nécessaire pour Bienne, le Seeland et le Jura bernois de disposer de locaux de cuisine destinés à la formation aux métiers de bouche afin d'assurer une formation pratique et orientée vers l'action en ce qui concerne les catégories professionnelles cuisinière/cuisinier CFC, employée et employé en cuisine AFP ?*

Le Conseil-exécutif estime que des locaux de cuisine adaptés sont une condition sine qua non pour une formation axée sur la pratique, et cela est aussi vrai pour Bienne, le Seeland et le Jura bernois. Dans le cadre de l'enseignement dans les écoles professionnelles, une infrastructure de ce type est nécessaire, car toutes les entreprises formatrices ne disposent pas des mêmes infrastructures pour la cuisine. Aujourd'hui, toutes les écoles professionnelles proposant des cursus pour ce groupe de métiers disposent de locaux de formation pour la cuisine.

3. *Le Conseil-exécutif peut-il confirmer que le projet d'exécution prévoira des locaux de cuisine ? Quels sont les coûts à prévoir ?*

Le Conseil-exécutif peut confirmer que le CFP disposera à l'avenir aussi d'une cuisine de formation sur place. La manière dont elle sera incluse dans le crédit d'exécution est encore à l'étude. Au vu de l'état de planification actuel, il est encore trop tôt pour donner une estimation solide des coûts.

Destinataire
– Grand Conseil